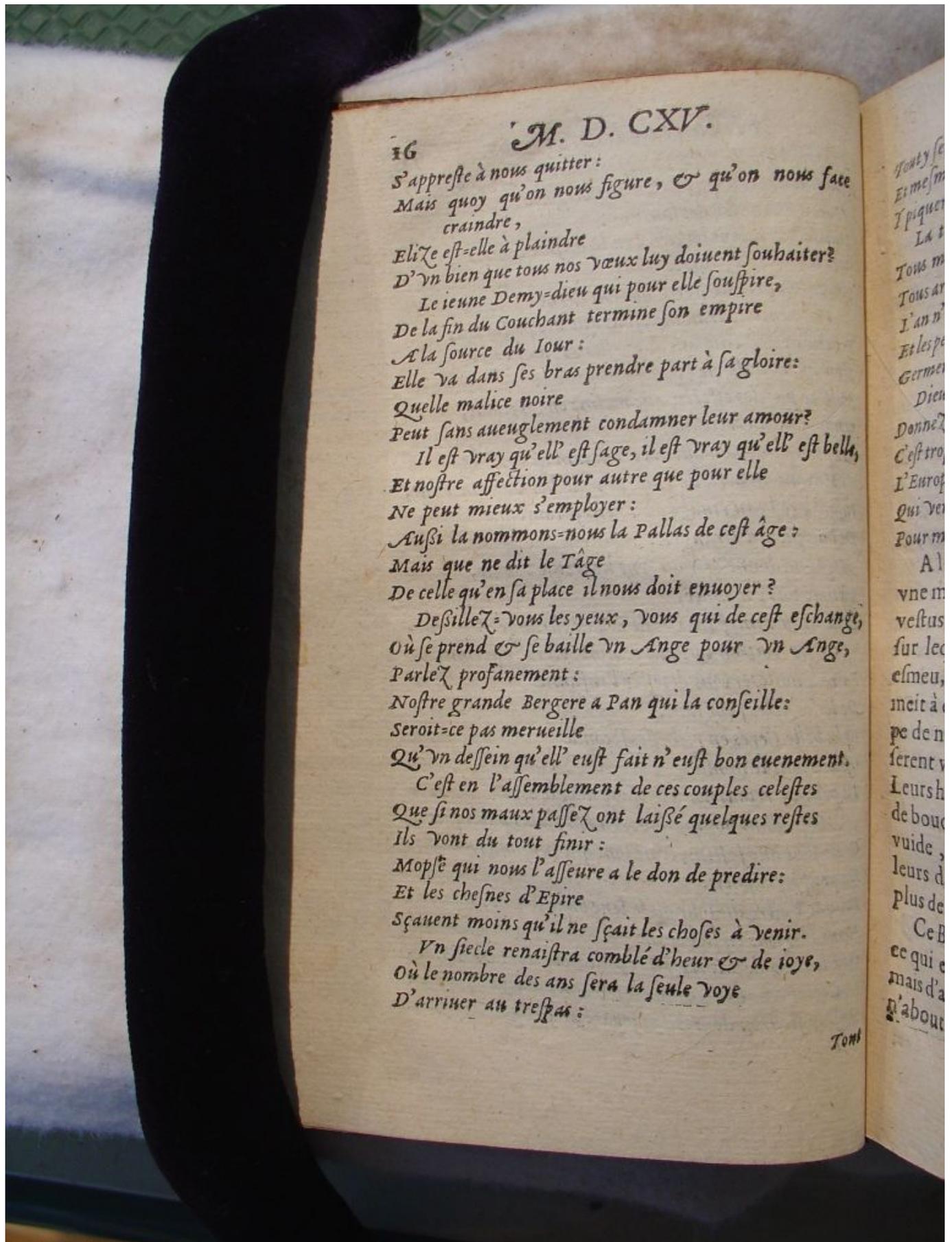


1615\_016.jpg



16 M. D. CXV.  
S'apreste à nous quitter:  
Mais quoy qu'on nous figure, & qu'on nous face  
craindre,  
Elize est-elle à plaindre  
D'un bien que tous nos vœux luy doivent souhaiter?  
Le ieune Demy-dieu qui pour elle souffire,  
De la fin du Couchant termine son empire  
A la source du Iour:  
Elle va dans ses bras prendre part à sa gloire:  
Quelle malice noire  
Peut sans aueuglement condamner leur amour?  
Il est vray qu'ell' est sage, il est vray qu'ell' est bella,  
Et nostre affection pour autre que pour elle  
Ne peut mieux s'employer:  
Aussi la nommons-nous la Pallas de cest âge:  
Mais que ne dit le Tâge  
De celle qu'en sa place il nous doit enuoyer?  
Desillez-vous les yeux, vous qui de cest eschange,  
Où se prend & se baille un Ange pour un Ange,  
Parlez profanement:  
Nostre grande Bergere a Pan qui la conseille:  
Seroit-ce pas merueille  
Qu'un dessein qu'ell' eust fait n'eust bon euenement.  
C'est en l'assemblément de ces couples celestes  
Que si nos maux passez ont laissé quelques restes  
ils vont du tout finir:  
Mopsè qui nous l'asseure a le don de predire:  
Et les chesnes d'Epire  
Sçauent moins qu'il ne sçait les choses à venir.  
Un siecle renaistra comblé d'heur & de ioye,  
Où le nombre des ans sera la seule voye  
D'arriuer au trespas:

Tout

1615\_017.jpg

*Histoire de nostre temps.*

17

Tout y sera sans fiel comme au temps de nos peres:  
Et mesmes les Viperes  
N'y piqueront sans nuire, ou ne piqueront pas.

La terre en tous endroits produira toutes choses:  
Tous metaux seront or, toutes fleurs seront roses,

Tous arbres oliuiers:  
L'an n'aura plus d'hyuer, le Jour n'aura plus d'ombre:  
Et les perles sans nombre

Germeront dans la Seine au milieu des grauiers.  
Dieux qui de voſ arrests formeſ nos destinees,

Donneſ vn dernier terme à ces grands Hymenees:  
C'est trop les differer.

L'Europe les demande: accordeſ sa requeste:  
Qui verra cette feste

Pour mourir satisfait n'aura que desirer.

A la fin de son recit sortit des mesmes bois  
vne musique de Musettes, tous les Musiciens  
vestus en bergers, & iouians vn air rustique;  
sur lequel le Berger qui auoit chanté, estant  
esmeu, & quittant son luct & son mouton, se  
met à danser: & apres luy, vint vne autre trou-  
pe de neuf bergers, qui ioincts avec luy dan-  
serent vn grand Ballet deuant leurs Majestez.  
Leurs habits estoient de satin blanc, recouuert  
de bouquers de broderie d'or, autant plein que  
vuide, & leur troupe choisie entre les meil-  
leurs danseurs de toute la France pour donner  
plus de plaisir à leurs Majestez.

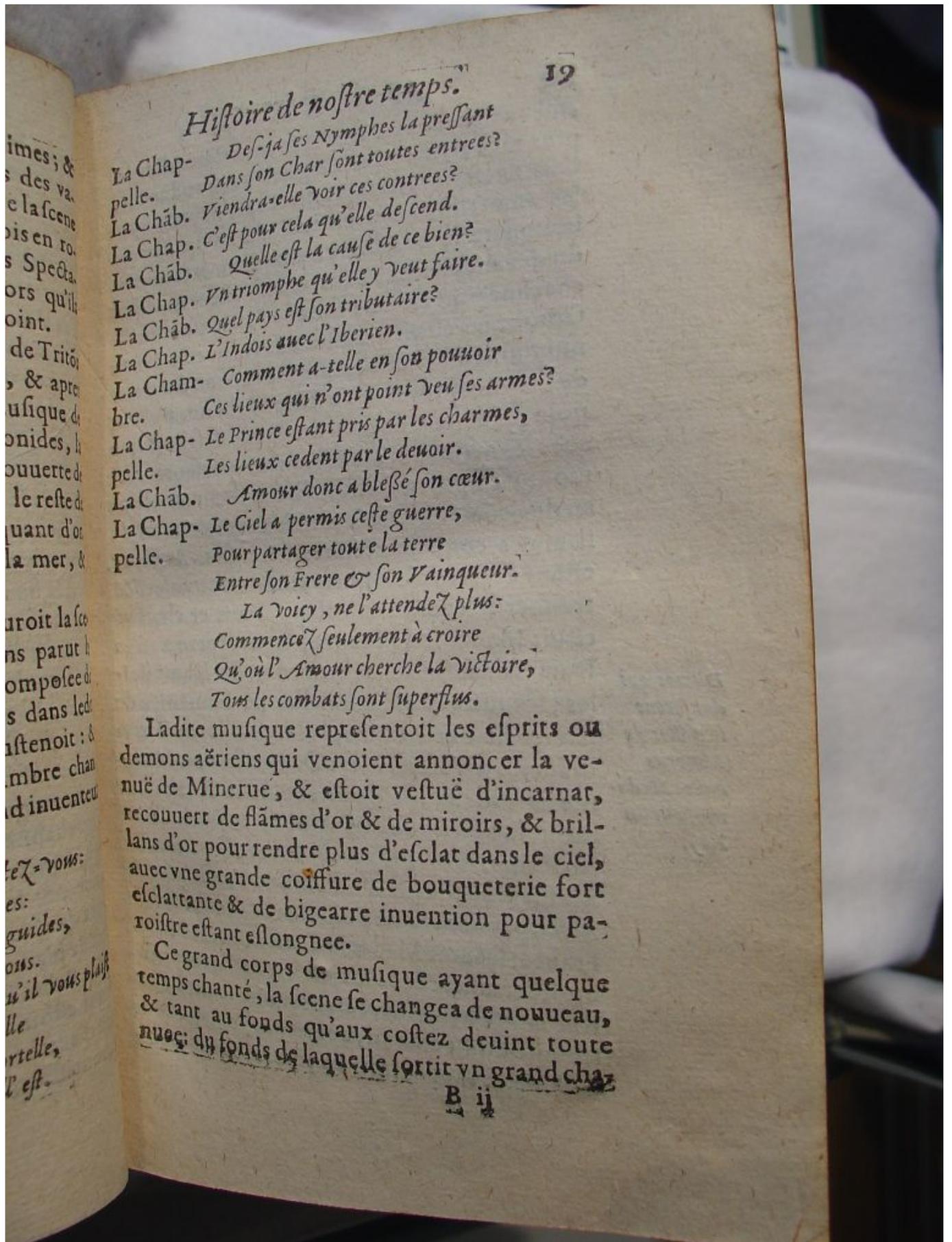
Ce Ballet finy, la machine changea route, &  
ce qui estoit bois auparauant deuint rochers;  
mais d'autre sorte que les premiers: car ceux-cy  
n'aboutissoient qu'en branches de corail, et

*Ballet des  
Bergers,*

B



1615\_019.jpg



*Histoire de nostre temps.*

19

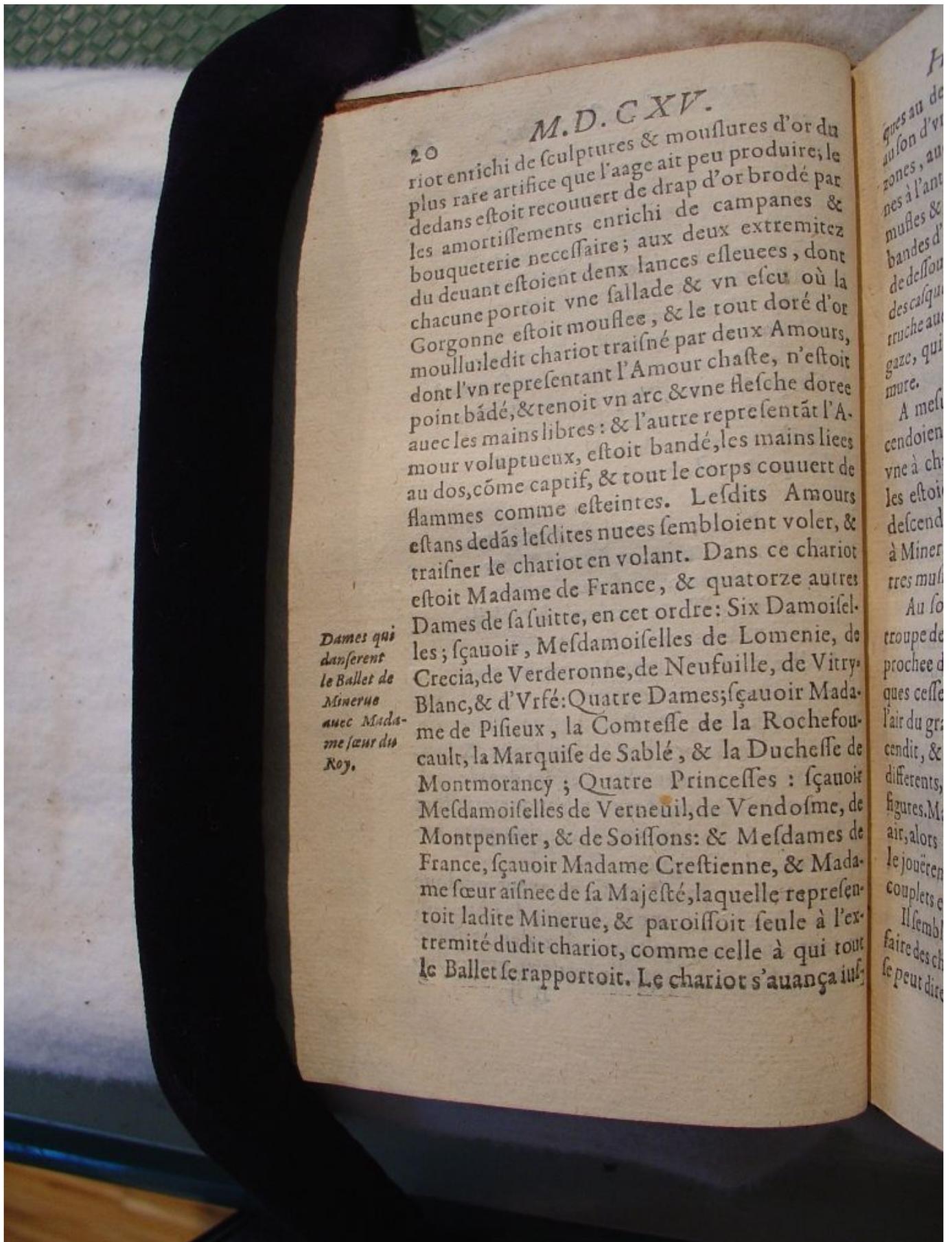
Des-ja ses Nymphes la pressant  
La Chap- Dans son Char sont toutes entrees?  
pelle. Viendra-elle voir ces contrees?  
La Châb. C'est pour cela qu'elle descend.  
La Chap. Quelle est la cause de ce bien?  
La Châb. Vn triomphe qu'elle y veut faire.  
La Chap. Quel pays est son tributaire?  
La Châb. L'Indois avec l'Iberien.  
La Cham- Comment a-telle en son pouuoir  
bre. Ces lieux qui n'ont point veu ses armes?  
La Chap- Le Prince estant pris par les charmes,  
pelle. Les lieux cedent par le deuoir.  
La Châb. Amour donc a blezé son cœur.  
La Chap- Le Ciel a permis ceste guerre,  
pelle. Pour partager toute la terre  
Entre son Frere & son Vainqueur.  
La voicy, ne l'attendeꝫ plus:  
Commenceꝫ seulement à croire  
Qu'ou l'Amour cherche la victoire,  
Tous les combats sont superflus.

Ladite musique representoit les esprits ou  
demons aériens qui venoient annoncer la ve-  
nuë de Minerue, & estoit vestuë d'incarnat,  
recouuert de flâmes d'or & de miroirs, & bril-  
lans d'or pour rendre plus d'esclat dans le ciel,  
avec vne grande coiffure de bouqueterie fort  
esclattante & de bigearre inuention pour pa-  
roistre estant eslongnee.

Ce grand corps de musique ayant quelque  
temps chanté, la scene se changea de nouveau,  
& tant au fonds qu'aux costez deuint toute  
nue; du fonds de laquelle sortit vn grand char

B ij

1615\_020.jpg

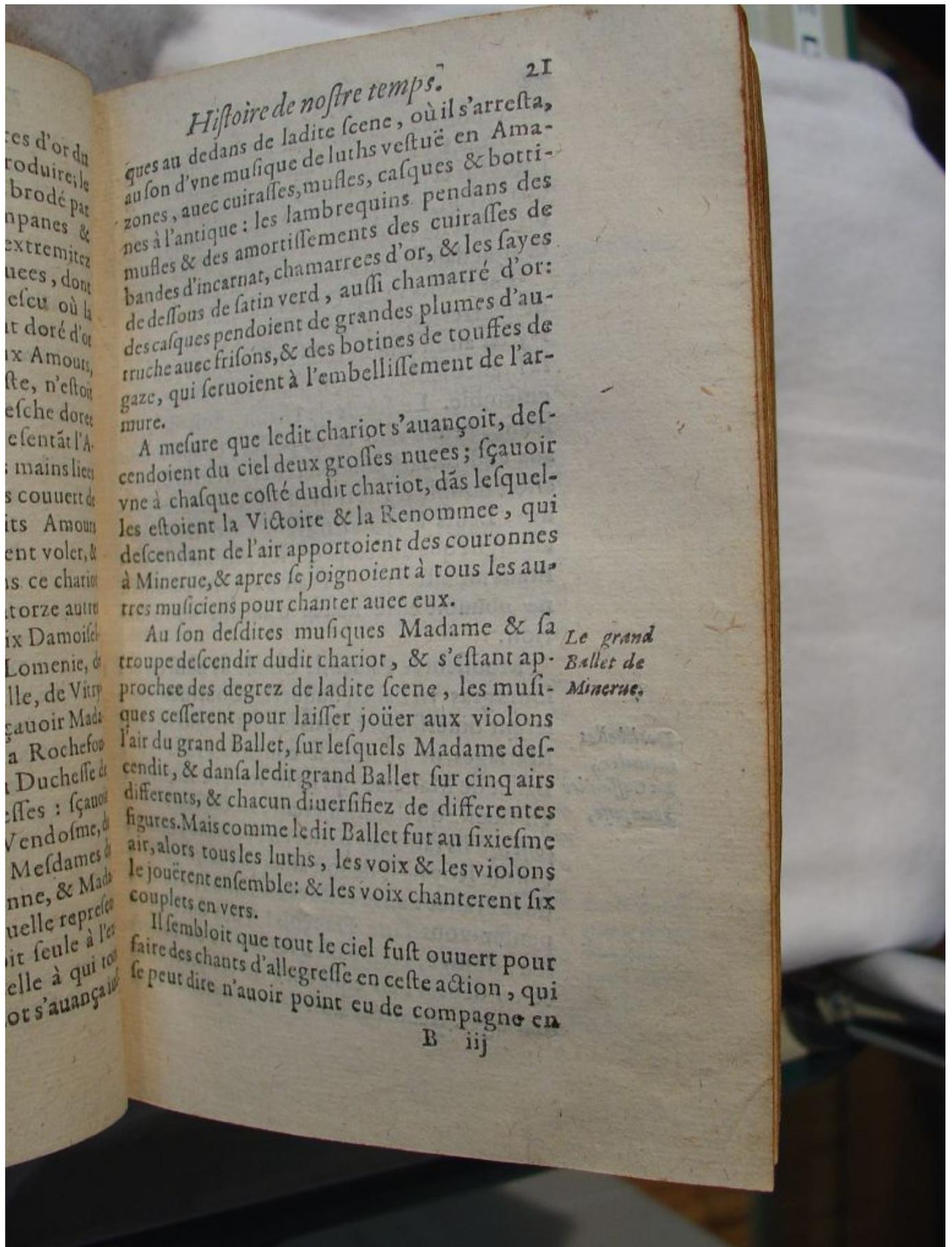


20 M.D.C.XV.  
riote enrichi de sculptures & moultures d'or du plus rare artifice que l'aage ait peu produire; le dedans estoit recouvert de drap d'or brodé par les amortissements enrichi de campanes & bouqueterie necessaire; aux deux extremittez du deuant estoient deux lances esleues, dont chacune portoit vne sallade & vn escu où la Gorgonne estoit mouflee, & le tout doré d'or moullu; ledit chariot traîné par deux Amours, dont l'un representant l'Amour chaste, n'estoit point bādé, & tenoit vn arc & vne fleche doree avec les mains libres: & l'autre representant l'Amour voluptueux, estoit bandé, les mains liees au dos, cōme captif, & tout le corps couuert de flammes comme esteintes. Lesdits Amours estans dedas lesdites nuces sembloient voler, & traîner le chariot en volant. Dans ce chariot estoit Madame de France, & quatorze autres Dames de sa suite, en cet ordre: Six Damoiselles; sçavoir, Mesdames de Lomenie, de Crecia, de Verderonne, de Neufuille, de Vitry-Blanc, & d'Vrfé: Quatre Dames; sçavoir Madame de Pisieux, la Comtesse de la Rochefoucault, la Marquise de Sablé, & la Duchesse de Montmorancy; Quatre Princesses: sçavoir Mesdames de Verneuil, de Vendosme, de Montpensier, & de Soissons: & Mesdames de France, sçavoir Madame Crestienne, & Madame sœur aînée de sa Majesté, laquelle representoit ladite Minerue, & paroïssoit seule à l'extremite dudit chariot, comme celle à qui tout le Ballet se rapportoit. Le chariot s'avança ius-

*Dames qui danserent le Ballet de Minerve avec Madame sœur du Roy.*

ques au de  
au son d'v  
zones, au  
nes à l'ant  
muses &  
bandes d'  
de des sou  
des casqu  
truche au  
gaze, qui  
mure.  
A mes  
cendoien  
vne à ch  
les estoit  
descend  
à Miner  
tres mul  
Au so  
troupe de  
prochee d  
ques cesse  
l'air du gr  
cendit, &  
differe  
figures. M  
air, alors  
le jouere  
couplets e  
Il sembl  
faire des ch  
se peut dite

1615\_021.jpg



*Histoire de nostre temps.*

21

ques au dedans de ladite scene, où il s'arresta, au son d'une musique de luths vestuë en Amazones, avec cuirasses, musles, casques & bottines à l'antique: les lambrequins pendans des musles & des amortissemens des cuirasses de bandes d'incarnat, chamarrees d'or, & les sayes de dessous de satin verd, aussi chamarré d'or: des casques pendoient de grandes plumes d'autruche avec frisons, & des botines de touffes de gaze, qui seruoient à l'embellissement de l'armure.

A mesure que ledit chariot s'auançoit, descendoient du ciel deux grosses nuees; sçauoir vne à chascun costé dudit chariot, dās lesquelles estoient la Victoire & la Renommee, qui descendant de l'air apportoient des couronnes à Minerue, & apres se joignoient à tous les autres musiciens pour chanter avec eux.

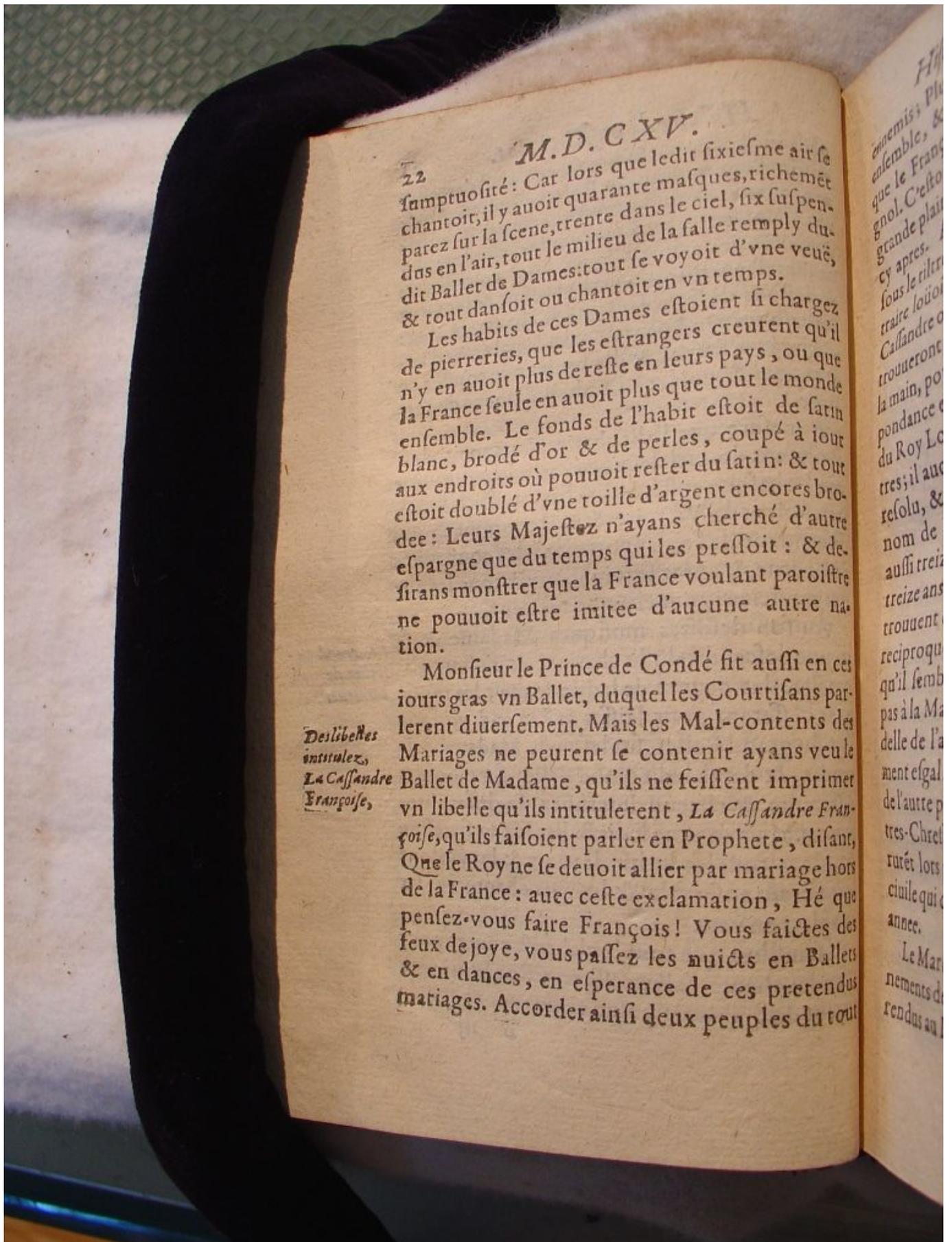
Au son desdites musiques Madame & sa troupe descendit dudit chariot, & s'estant approchée des degrez de ladite scene, les musiques cesserent pour laisser jouer aux violons l'air du grand Ballet, sur lesquels Madame descendit, & dansa ledit grand Ballet sur cinq airs differents, & chacun diuersifiez de differentes figures. Mais comme ledit Ballet fut au sixiesme air, alors tous les luths, les voix & les violons le jouèrent ensemble: & les voix chanterent six couplets en vers.

Il sembloit que tout le ciel fust ouuert pour faire des chants d'allegresse en ceste action, qui se peut dire n'auoir point eu de compagne en

*Le grand Ballet de Minerve.*

B iij

1615\_022.jpg



22  
*M. D. C X V.*  
s'ampuoité: Car lors que ledit sixiesme air se  
chantoit, il y auoit quarante masques, richemēt  
parez sur la scene, trente dans le ciel, six suspen-  
dus en l'air, tout le milieu de la salle remply du-  
dit Ballet de Dames: tout se voyoit d'vne veüe,  
& tout dansoit ou chantoit en vn temps.

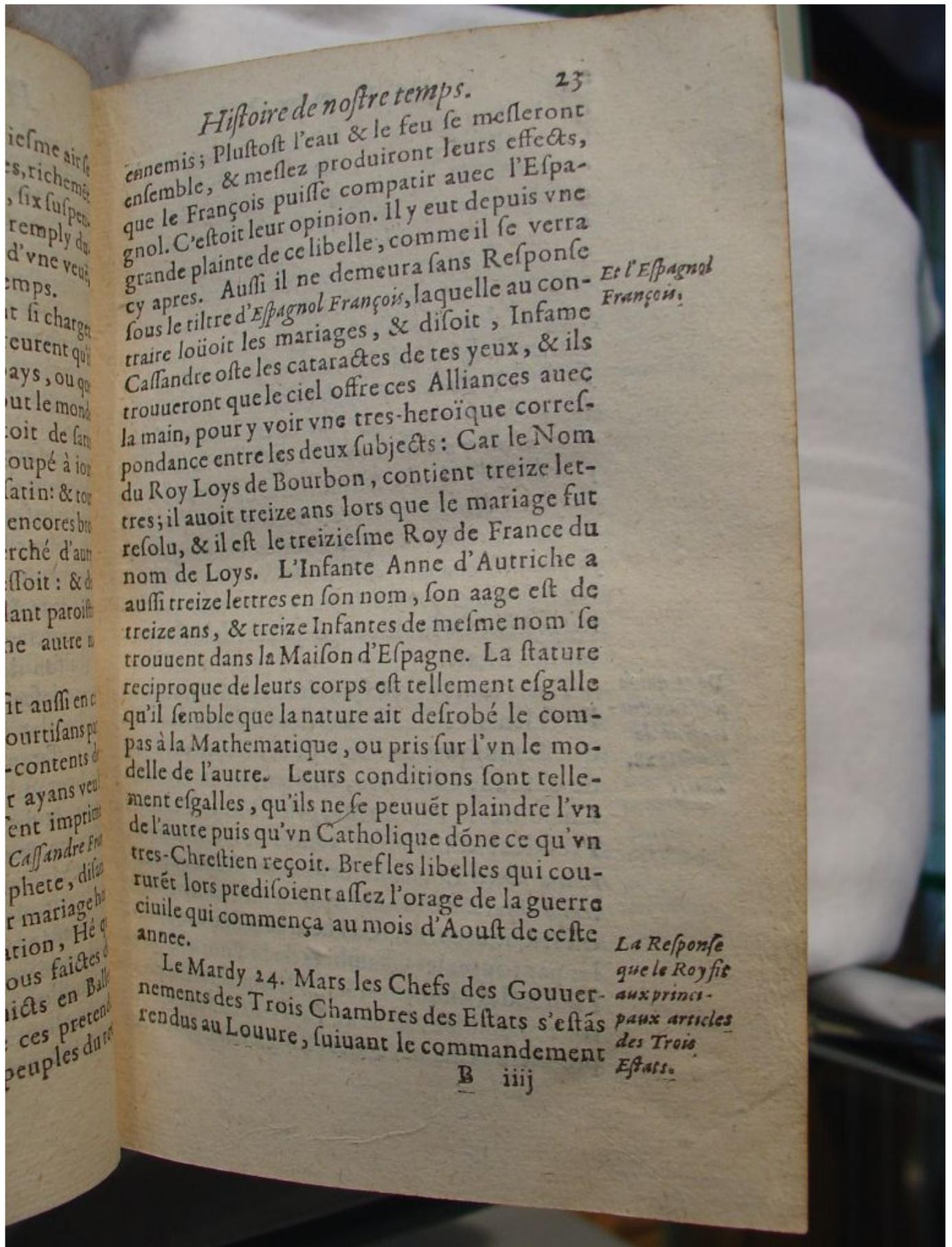
Les habits de ces Dames estoient si chargez  
de pierreries, que les estrangers creurent qu'il  
n'y en auoit plus de reste en leurs pays, ou que  
la France seule en auoit plus que tout le monde  
ensemble. Le fonds de l'habit estoit de satin  
blanc, brodé d'or & de perles, coupé à iour  
aux endroits où pouuoit rester du satin: & tout  
estoit doublé d'vne toille d'argent encores bro-  
dee: Leurs Majestez n'ayans cherché d'autre  
espargne que du temps qui les pressoit: & de-  
sirans monstrier que la France voulant paroistre  
ne pouuoit estre imitee d'aucune autre na-  
tion.

*Des libelles  
intitulez,  
La Cassandre  
Françoise,*

Monsieur le Prince de Condé fit aussi en ces  
iours gras vn Ballet, duquel les Courtisans par-  
lerent diuersement. Mais les Mal-contents des  
Mariages ne peurent se contenir ayans veu le  
Ballet de Madame, qu'ils ne feissent imprimer  
vn libelle qu'ils intitulerent, *La Cassandre Fran-  
çoise*, qu'ils faisoient parler en Prophete, disant,  
Que le Roy ne se deuoit allier par mariage hors  
de la France: avec ceste exclamation, Hé que  
pensez-vous faire François! Vous faictes des  
feux de joye, vous passez les nuicts en Ballets  
& en dances, en esperance de ces pretendus  
mariages. Accorder ainsi deux peuples du tout

ennemis; Plu  
ensemble, &  
que le Fran  
gnol. C'esto  
grande plai  
cy apres.  
sous le riler  
traire loüoi  
Cassandre o  
trouueront  
la main, po  
pondance e  
du Roy Le  
tres; il au  
resolu, &  
nom de  
aussi treiz  
treize ans  
trouuent  
reciproqu  
qu'il semb  
pas à la Ma  
delle de l'a  
ment esgal  
de l'autre p  
tres-Chret  
rurēt lors  
ciuile qui  
annee.  
Le Mar  
nements de  
rendus au

1615\_023.jpg



*Histoire de nostre temps.*

23

ennemis; Plustost l'eau & le feu se mesleront ensemble, & meslez produiront leurs effectz, que le François puisse compatir avec l'Espagnol. C'estoit leur opinion. Il y eut depuis vne grande plainte de celibelle, comme il se verra cy apres. Aussi il ne demeura sans Responce sous le tiltre d'Espagnol François, laquelle au contraire louïoit les mariages, & disoit, Infame Cassandre oste les cataractes de tes yeux, & ils trouueront que le ciel offre ces Alliances avec la main, pour y voir vne tres-heroïque correspondance entre les deux subjects: Car le Nom du Roy Loys de Bourbon, contient treize lettres; il auoit treize ans lors que le mariage fut resolu, & il est le treiziesme Roy de France du nom de Loys. L'Infante Anne d'Autriche a aussi treize lettres en son nom, son aage est de treize ans, & treize Infantes de mesme nom se trouuent dans la Maison d'Espagne. La stature reciproque de leurs corps est tellement esgalle qu'il semble que la nature ait desrobé le compas à la Mathematique, ou pris sur l'vn le modelle de l'autre. Leurs conditions sont tellement esgalles, qu'ils ne se peuent plaindre l'vn de l'autre puis qu'vn Catholique dōne ce qu'vn tres-Chrestien reçoit. Bref les libelles qui courrēt lors predisoient assez l'orage de la guerre ciuile qui commença au mois d'Aouust de ceste annee.

*Et l'Espagnol François,*

*La Responce que le Roy fit aux principaux articles des Trois Estats.*

Le Mardy 24. Mars les Chefs des Gouvernemens des Trois Chambres des Estats s'estās rendus au Louure, suiuant le commandement

B iiii

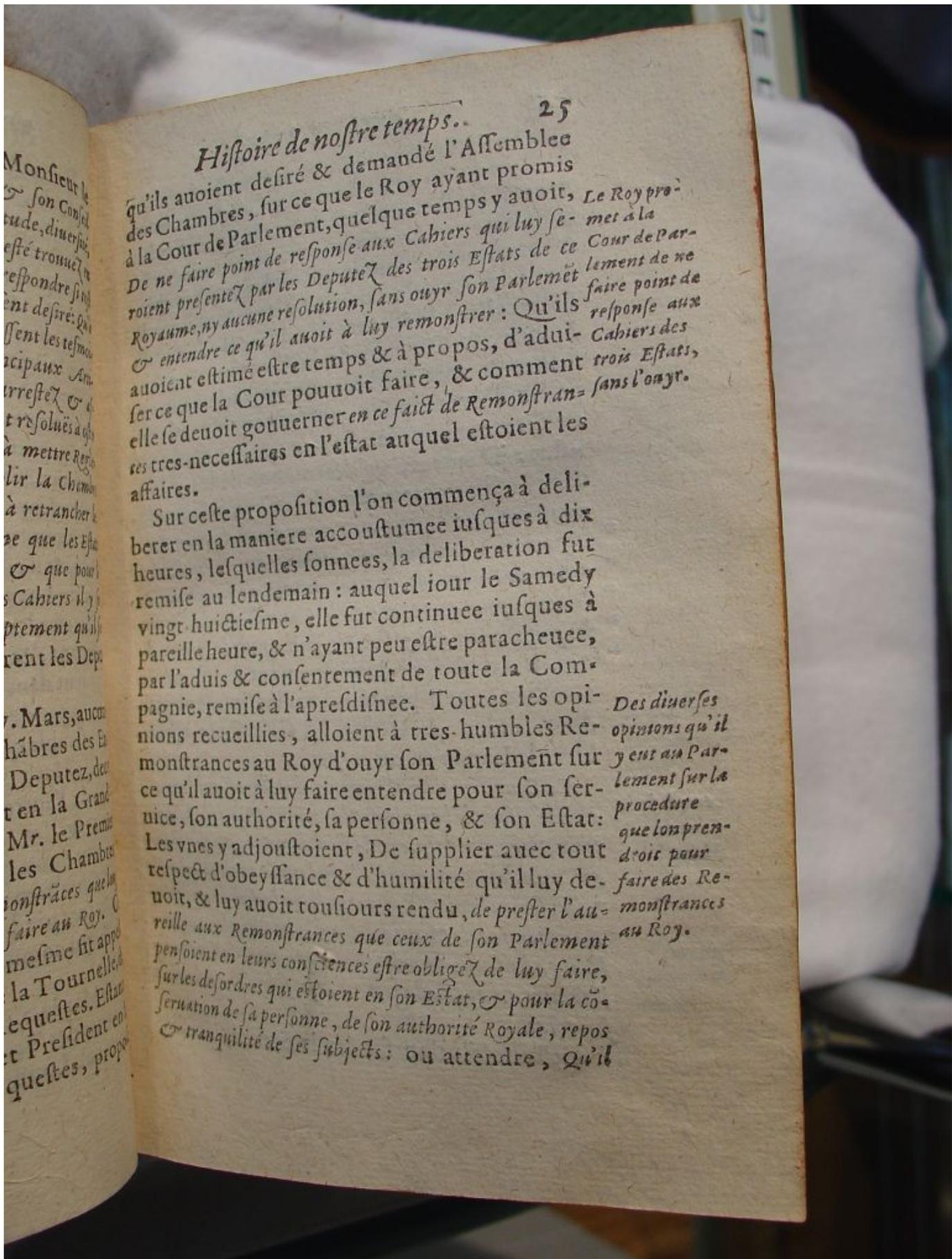
1615\_024.jpg



24  
M. D. C. X V.  
que le Roy leur auoit fait faire, Monsieur le  
Chancelier leur dit, Que le Roy & son Conseil  
auoient veu leurs Cahiers: que la multitude, diuersité,  
& importance des Articles qui auoient esté trouuez en  
iceux, ne permettoit pas qu'on y peust respondre si tost  
que leurs Majestez auoient pensé, & eussent desiré: Qu'à  
cette occasion & afin que les Estats receussent les tesmoi-  
gnages de leurs bonnes volontez, és principaux Arti-  
cles, & sur lesquels ils s'estoient plustost arrestez & af-  
fectionnez: Que leurs Majestez s'estoient resolues à oster  
la Venalité des charges & offices, & à mettre Regle-  
ment à tout ce qui en dependoit: Restabli la Chambre  
pour la Recherche des Financiers; & à retrancher les  
Pensions: le tout avec tel ordre & forme que les Estats  
auroient occasion d'en estre contents: & que pour le  
surplus des demandes faictes par lesdits Cahiers il y se-  
roit respondu & pourueu le plus promptement qu'il se-  
roit possible, Ce fut le congé qu'eurent les Depu-  
tez des Estats.

De ce qui se  
passa au Par-  
lement de  
Paris le 23.  
Mars.

Trois iours apres, sçauoir le 27. Mars, aucuns  
Presidents & Conseillers des Châmbres des En-  
questes, iusques au nôbre de dix Deputez, deux  
de chacune Chambre, vindrent en la Grand-  
Chambre du Parlement, prier Mr. le Premier  
President d'assembler toutes les Chambres,  
pour deliberer & aduiser sur les Remonstrances que long  
temps auparauant on auoit resolu de faire au Roy. Ce  
qu'il leur accorda; & à l'heure mesme fit appel-  
ler par toutes les Chambres de la Tournelle, de  
l'Edict, des Enquestes, & des Requestes. Estants  
tous assemblez, le sieur Fayet President en la  
premiere Chambre des Enquestes, proposa



*Histoire de nostre temps.* 25

qu'ils auoient desiré & demandé l'Assemblée des Chambres, sur ce que le Roy ayant promis à la Cour de Parlement, quelque temps y auoit, De ne faire point de responce aux Cahiers qui luy seroient presentez par les Deputez des trois Estats de ce Royaume, ny aucune resolution, sans ouyr son Parlement & entendre ce qu'il auoit à luy remonstrer : Qu'ils auoient estimé estre temps & à propos, d'aduiser ce que la Cour pouuoit faire, & comment elle se deuoit gouverner en ce fait de Remonstrances tres-necessaires en l'estat auquel estoient les affaires.

Sur ceste proposition l'on commença à deliberer en la maniere accoustumee iusques à dix heures, lesquelles sonnees, la deliberation fut remise au lendemain : auquel iour le Samedi vingt huietiesme, elle fut continuee iusques à pareille heure, & n'ayant peu estre paracheuee, par l'aduis & consentement de toute la Compagnie, remise à l'apresdisnee. Toutes les opinions recueillies, alloient à tres-humbles Remonstrances au Roy d'ouyr son Parlement sur ce qu'il auoit à luy faire entendre pour son ser- uice, son autorité, sa personne, & son Estat: Les vnes y adoustoient, De supplier avec tout respect d'obeyffance & d'humilité qu'il luy de- uoit, & luy auoit tousiours rendu, de prester l'au- reille aux Remonstrances que ceux de son Parlement pensoient en leurs consciences estre obligez de luy faire, sur les desordres qui estoient en son Estat, & pour la co- seruation de sa personne, de son autorité Royale, repos & tranquillité de ses subjects: ou attendre, Qu'il

*Le Roy pro- met à la Cour de Par- lement de ne faire point de responce aux Cahiers des trois Estats, sans l'ouyr.*

*Des diuerses opinions qu'il y est au Par- lement sur la procedure que lon prendroit pour faire des Re- monstrances au Roy.*

**Image issue du site [mercurefrancois.ehess.fr](http://mercurefrancois.ehess.fr) - Cliché (c) Cécile Soudan**